

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2016**

-----

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 24 OCTOBRE 2016 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 18/10/2016

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, RAYNAUD Alain, ARIZMENDI Antonio, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, SABOUL Eric, BREAUD Virginie, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, ARCHENY Yves, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absents excusés : SANCHEZ Zita (pouvoir à BECOT Samuel), CRETIN Noëlle (pouvoir à HUYVAERT Yvon), CHEVALIER Agnès, VERNOUX Marie-Hélène, FERNANDES Jenny.

Absent : BERTHET-GRILLON Didier.

Secrétaire de séance : RAYNAUD Alain.

La séance est ouverte à 20h00.

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

**1/DELEGATION D'ATTRIBUTION DU MAIRE**

-Le Maire présente au conseil la DIA reçue en août, pour laquelle la commune n'a pas préempté :

\*vente Consorts Séchet pour un terrain à bâtir à Lalleyriat parcelles ZB 127 et 129 d'une superficie totale de 18a 80ca.

Monsieur le Maire présente les devis signés dans le cadre de sa délégation : EIFFAGE (Point à temps voies communales).

**2/ECRITURES BUDGETAIRES**

-**Lotissement BRAMAFAN** : AUTORISE le Maire à effectuer les ouvertures de crédits nécessaires à la régularisation des écritures pour la vente du lot n°15 qui a été réalisé après le vote du budget primitif.

-**Local Commercial** : AUTORISE le Maire à effectuer les virements de crédits nécessaires au règlement de la redevance d'Archéologie Préventive et la taxe d'aménagement, toutes deux dues par la commune suite au permis de construire pour l'extension du local commercial.

**3/BACHELIERS**

-DECIDE de reconduire les prix attribués aux élèves ayant obtenus une mention au baccalauréat. A ce jour une seule bachelière avec mention assez bien pour un prix s'élevant à 100 euros.

**4/BAUX + LOCATION LOCAL SOCIETE DE CHASSE LALLEYRIAT**

-RECONDUIT le bail relatif au Droit de Chasse pour la Société de Chasse de Lalleyriat sur le territoire de Lalleyriat du 01/08/2016 au 31/08/2019.

-RECONDUIT le bail de location du local de 40 m2 dans le hangar de la « Batteuse » du 01/01/2016 au 31/08/2019 pour la Société de Chasse de Lalleyriat.

#### **5/CAMPAGNE DE DENEIGEMENT 2016/2017**

-DECIDE la reconduction des indemnités d'astreintes pour le service technique lors de la période hivernale soit 3 weekends par mois du 15 novembre au 31 mars.

-DECIDE la création d'un emploi saisonnier pour le déneigement 2016/2017 du cœur du village du Poizat (école, salle des fêtes, parking salle des fêtes et mairie) pour une durée hebdomadaire de 5 heures. Ce poste sera pourvu par M. Jean-François AIGROZ.

-AUTORISE le Maire à retenir M. Philippe ALLOMBERT-GOGET en tant que prestataire de service pour la campagne hivernale du 15/11 2016 au 31/03/2017 afin de compléter l'action du service technique.

#### **6/CCHB**

-APPROUVE la charte des principes guidant la démarche de transfert des compétences eau et assainissement à la Communauté de Communes Haut-Bugey.

#### **7/DIVERS**

-Entend le compte-rendu de la réunion à propos de l'organisation du déneigement 2016/2017

-Prend note d'une réunion d'information qui aura lieu le 24 novembre 2016 à Lyon sur la Loi d'adaptation de la Société au Vieillessement (ASV).

-Est informé du rapport de contrôle du City Stade au Poizat.

-Prend note de la mise à disposition des élus par la CCHB de son rapport d'activité pour l'année 2015 ainsi que des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement, de l'élimination des déchets, de traitement des déchets ménagers et assimilés, transports urbains et équipements sportifs.

-Entend le résultat des ventes de bois qui se sont déroulées à Nantua le 4 octobre :

Forêt de Lalleyriat : 813 m3 d'un ensemble de hêtre, résineux, futaie acheté par les Ets Juillard.

Forêt du Poizat : 694 m3 d'un ensemble de résineux et futaie acheté par les Ets Monnet-Seve.

-Un point est fait sur l'avancement du dossier Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) déposé pour une réalisation de travaux sur une période de 9 ans pour mettre aux normes les bâtiments communaux recevant du public.

-Est informé du courrier de démission de M. Didier Berthet-Grillon, conseiller municipal.

-Prend note des points suivants : PLUIH sur l'importance de participer aux divers ateliers pour défendre la position des communes rurales. Ecole (actuellement 69 élèves) sur la nomination d'une nouvelle institutrice Mme Emilie Rolando, bonne fréquentation pour les TAP (48 élèves). Forêt : voir les aides des fonds Européens (chemin, voirie d'exploitation). Voirie les plaques de rues et numérotation sont en fabrication. Visite de M. Zuccheri du Conseil Départemental, pour problème de vitesse sur 1084 au Moulin de Charix et programme du Département pour la RD55.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,

HUYVAERT Yvon.